



Assemblée générale

Distr. limitée
28 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 74 b) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits humains : Questions relatives aux droits humains, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits humains et des libertés fondamentales

Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Bahamas, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Cabo Verde, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Croatie, Djibouti, Équateur, Espagne, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Îles Marshall, Jordanie, Kenya, Lettonie, Liban, Luxembourg, Macédoine du Nord, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Nigéria, Palaos, Panama, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Qatar, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Samoa, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tchéquie, Togo, Ukraine, Uruguay et Vanuatu : projet de résolution*

Droit à un environnement propre, sain et durable

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Afrique du Sud, Albanie, Argentine, Autriche, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Côte d'Ivoire, Danemark, El Salvador, Érythrée, Estonie, Eswatini, Gambie, Ghana, Guyana, Haïti, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lesotho, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, République démocratique du Congo, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Seychelles, Singapour, Soudan du Sud, Suède, Suriname, Tchad, Timor-Leste, Tunisie, Tuvalu et Zambie.

* Pour statuer sur le présent texte, l'Assemblée générale devra reprendre l'examen du point 74 b) de l'ordre du jour.

